

## **Epreuves écrites d'ESPAGNOL, Filières MP et PC (XEULSR)**

La moyenne des 25 candidats français de la filière MP est de 12,26 avec un écart-type de 3,29.

La moyenne des 26 candidats français de la filière PC est de 12,23 avec un écart-type de 2,49.

### **Epreuve**

- **Remarques générales**

La loi sur la liberté sexuelle votée le 26 mai 2022 et la devise qui lui est attribuée « seul un oui est un oui » n'a guère manqué d'attirer l'attention des candidats et de leurs préparateurs pour cette session de 2023. De nombreux candidats ont eu connaissance des débats et des faits qui ont précédé l'adoption de cette loi. L'ensemble des copies a confirmé un niveau de langue relativement correct et un niveau d'ensemble concentré autour d'une moyenne convenable avec très peu de notes inférieures à 8/20 et peu de notes supérieures à 15/20, soit un nombre très restreint de très bonnes à excellentes copies et inversement, de très rares copies inachevées.

- **Intérêt du dossier**

Le dossier porte sur les raisons ayant amené Irene Montero, ministre de l'Egalité du parti *Podemos*, à proposer une réforme de la loi juridique visant à assurer une meilleure protection du droit des femmes en matière de maltraitance et de violence sexuelle. Il comprend trois articles dont un éditorial, une photographie et un éditorial final émanant de sources journalistiques nationales espagnoles.

Qu'il s'agisse des articles ou du document photographique, l'émotion est au cœur des arguments et des débats ayant entouré le vote de la loi. Les différents documents mentionnent tous l'évocation du fait divers de *La Manada*, ayant eu lieu en 2016 et les défaillances de la loi quant à l'accusation des auteurs du viol collectif d'une jeune navarraise de 18 ans, lors des fêtes de la San Fermín à Pampelune.

La notion de consentement, centrale, au vu de l'état de sidération et/ou de manipulation pouvant induire les victimes de violences sexuelles à ne pas opposer de résistance à leurs agresseurs, supposait une adaptation de la loi en vigueur jusqu'alors. S'inscrivant dans les dénonciations massives initiées depuis le mouvement *Me Too*, le ras-le-bol sociétal des femmes espagnoles descendues manifester en grand nombre dans les rues d'Espagne fait face aux craintes de masculines autour d'une possible dérive et d'amalgames entre séduction, « drague » et agression sexuelle, au pays où les « piropos » font souvent partie du décor. D'autres penchent pour la nécessité juridique de distinguer les termes d'agression et de viol, ce que remet en cause la nouvelle loi.

L'opposition menée par le parti *Vox* a également donné lieu à de nombreuses extrapolations visant à discréditer le projet de loi, avec, des deux bords, une radicalisation de l'opinion, ce dont le dossier rend compte.

## **Langue et expression**

- **Remarques générales**

Bien que le niveau de langue soit relativement correct, un retour de certaines fautes peut toutefois faire l'objet d'attention des prochains candidats.

- **Erreurs caractérisées**

De nombreux gallicismes ont émaillé les copies des candidats cette année. En cas de doute, nous leur recommandons de choisir des formules standard de leur connaissance qui auront l'avantage d'être correctes en Espagnol.

L'accentuation reste également un point toujours défectueux et pourtant si essentiel à la bonne maîtrise de la langue espagnole.

Par ailleurs, la préposition « a » nécessaire devant un COD de personne est, cette année, une faute récurrente à de très nombreuses copies.

Enfin, au niveau typographique, nous rappelons que le nom de journaux se soulignent à l'écrit et que les titres des articles de presse se mettent entre guillemets.

## **Méthodologie et réflexion**

En règle générale, la nature-même de chaque exercice reste toujours mal comprise, en dépit des consignes clairement mentionnées sur les sujets distribués.

Les candidats ont généralement veillé à sauter des lignes mais nous attirons leur attention sur la nécessité de soigner leur écriture, d'éviter les ratures et de mentionner le nombre de mots qui a été très souvent absent, cette année. Cette lacune peut faire l'objet de sanction au niveau de la note finale.

- **Synthèse de documents**

La difficulté de ce dossier était liée au fait que les émotions suscitées par les faits ne devaient pas induire les candidats à prendre parti dans leurs observations mais à rester le plus neutres possible afin de rendre compte de la situation, d'un point de vue le plus objectif possible. Beaucoup trop de candidats ont eux-mêmes relayé les propos de tel éditorialiste ou de telle personne témoignant dans un article, sans aucun filtre, et la majorité des copies a oscillé entre synthèse et paraphrase, d'où le petit nombre d'excellentes copies ayant réellement compris l'intérêt de l'exercice de synthèse.

Il s'agit d'un exercice périlleux où la méthode doit tout particulièrement être soignée. Le jury attend des candidats qu'ils fassent dialoguer les documents entre eux en étudiant leur lien, en quoi ils se complètent, s'opposent, se font écho ou se nuancent.

Pour ce faire, le titre donne de prime abord, un bon aperçu du développement de la copie. Un bon titre est efficace, bref, avec une idée caractérisée par exemple par un adjectif, un adverbe voire un verbe. L'originalité du titre est une bonne accroche mais il ne faut pas la chercher à tout prix, au risque d'extrapoler la thématique du dossier. Un titre trop long, avec un verbe conjugué ou une formulation trop engagée, trop partielle donne l'indication que la suite de la copie risque d'être passée à côté de l'exercice. A cet égard, un exemple de titre particulièrement pertinent pour cette session est « Sólo sí es sí : un consenso consentido ».

L'introduction présente par une entrée en matière la thématique du dossier puis les documents, avec un intérêt porté sur leur source et leur lieu d'origine qui peut être un élément important pour les faire dialoguer par la suite dans le développement. Nous rappelons que l'on souligne le titre d'un journal, revue ou organe de presse et que l'on met entre guillemets le titre d'un article.

L'introduction doit également comporter une problématique qui souligne l'intérêt du dossier, car c'est de cela qu'il est question, autant que du sujet lui-même du dossier. La problématique est le fil conducteur, la question à laquelle répondra le plan par étapes. Il est d'ailleurs souhaitable de l'annoncer dès la fin de l'introduction.

En ce qui concerne le développement, souvent réduit à une accumulation d'idées ou un survol des documents non structurées, il est judicieux de dégager des idées forces présentes dans les

différents documents puis d'illustrer ces idées en donnant des exemples précis des articles. Les candidats doivent sélectionner les idées et citations les plus pertinentes, sans se perdre dans trop de développement mais sans être trop elliptiques non plus.

Il n'est pas nécessaire de mentionner à chaque fois le nom de l'article cité, en revanche citer l'auteur ou la source est préférable (il ne suffit pas de mentionner par exemple *véase doc.*).

La conclusion, quant à elle, doit résumer et ouvrir sans tomber dans la partialité. En somme, l'exercice de synthèse repose essentiellement sur la neutralité, l'équilibre, la mise en relation et la sélection pertinentes.

- **Texte d'opinion**

Sans tomber dans des excès de familiarité qui avaient pu être observés ces dernières années, les candidats ont davantage tenté de structurer leur argumentaire dans cette deuxième partie. En effet, s'il leur est donné la possibilité d'exprimer leur point de vue dans ce second exercice, il est toutefois nécessaire de construire un argumentaire prenant en compte les possibles objections en les intégrant sans dénigrement trop hâtif et de fournir des exemples composés de faits, dates ou chiffres les plus précis possible afin de légitimer les arguments avancés.

A cet égard, le principal écueil de cet exercice est de verser dans l'opinion creuse, qui plus est si elle s'apparente à des idées préconçues ou à des amalgames faisant appel à des émotions propres dont la portée se limite à celle de celui ou celle qui en témoigne.

Sur un dossier tel que celui présenté, il fallait donc qu'émotion et intelligence aillent de pair au sein d'une réflexion construite traitant des problèmes de fond, en évitant de tomber dans les lieux communs du café du commerce ou de l'entrevue de micro-trottoir.

Le jury a par conséquent valorisé les copies qui ont su « prendre de la hauteur » et faire preuve d'intelligence, de curiosité et de culture en mettant en perspective l'actualité espagnole avec d'autres événements passés ou présents comme le mouvement latino-américain « Ni una menos », né du combat pacifique de la poétesse et psychologue mexicaine Susana Chávez contre la généralisation des atroces violences sexuelles de Ciudad Juárez et revitalisé en 2015-2016 suite au meurtre de la jeune argentine de quatorze ans, Chiara Páez, tuée par son petit-ami de dix-sept dont elle était enceinte, du fait de son refus d'avorter.

Le jury a également apprécié les copies qui sont parties du cas particulier des actualités pour élargir à une réflexion d'ensemble sur les moyens non seulement de sanctionner mais aussi de prévenir les violences faites aux femmes, en proposant de penser la place de celles-ci dans les sociétés diverses, ainsi que les difficultés et les injustices encore prégnantes qu'elles rencontrent dans le monde du travail.

A ce titre, nous rappelons que réfléchir ne se réduit pas à déconstruire ou inversement à affirmer mais aussi, -parfois plus modestement mais souvent non moins pertinemment-, à savoir questionner les paradoxes, par-delà les sentiers battus.